

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

---



Seizième session de la Conférence des Parties  
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages

RESUME DE LA TABLE RONDE SUR LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE TRANSNATIONALE  
ORGANISEE LIEE AUX ESPECES SAUVAGES ET AUX FORETS ORGANISEE  
POUR LES MINISTRES ET AUTRES REPRESENTANTS DE HAUT NIVEAU

Le présent document est soumis par le Secrétariat, en relation avec le point 15 de l'ordre du jour sur le *Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages*<sup>\*</sup>.

---

<sup>\*</sup> Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.



## Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC)

### SEIZIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES A LA CITES

Table ronde sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts organisée pour les ministres et autres représentants de haut niveau

Queen Sirikit National Convention Center (QSNCC), Bangkok, Thaïlande

4 mars 2013

### RESUME DES DEBATS PRESENTE PAR LE PRESIDENT

Une table ronde sur la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts est organisée pour les Ministres et représentants de haut niveau au Queen Sirikit National Convention Centre à Bangkok le 4 mars 2013, de 9h30 à 12h00, dans le cadre de la 16<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Les Ministres, Vice-Ministres, Ambassadeurs et fonctionnaires de haut niveau de 37 pays participent à cette table ronde, ainsi que des observateurs, notamment des représentants d'organisations intergouvernementales. Les pays et organisations représentés à la table ronde figurent à l'annexe.

Le but de la réunion est de donner une occasion aux Ministres et aux représentants de haut niveau de partager leur expérience tous Etats et régions confondus sur les efforts qu'ils ont déployés pour lutter contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts, de discuter des mesures supplémentaires à prendre, et de réaffirmer leur engagement politique à lutter contre cette forme de criminalité au plus haut niveau politique. La table ronde n'a pas pour but d'élaborer des recommandations officielles.

Cette table ronde est organisée à l'initiative du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) – une collaboration entre le Secrétariat CITES, INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Reconnaissant qu'un système bien coordonné de répression est nécessaire pour combattre efficacement la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts, ces cinq organisations intergouvernementales ont uni leurs forces en 2010 dans le cadre de l'ICCWC, travaillant de concert pour soutenir les services nationaux chargés de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, ainsi que les réseaux régionaux et infrarégionaux de lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

Le Gouvernement de la Suède soutient financièrement cette manifestation.

La table ronde est présidée par M. John E. Scanlon, Secrétaire général de la CITES, au nom de l'ICCWC.

M. Pithaya Pookaman, Vice-Ministre des ressources naturelles et de l'environnement de la Thaïlande et M. Christoffer Berg, Conseiller et Chef adjoint de Mission à l'Ambassade de Suède à Bangkok ouvrent la séance par des observations liminaires. Ensuite, M. Bernd Rossbach, Directeur de la criminalité spécialisée et de l'analyse à INTERPOL, s'exprimant au nom de l'ICCWC, présente l'ICCWC et les activités menées par le Consortium.

Suite aux observations liminaires, la parole est donnée aux Ministres et représentants de haut niveau qui interviennent sur le thème *Criminalité transnationale organisée liée aux forêts et aux espèces sauvages: enjeux et solutions*.

Ce résumé officiel de la table ronde est préparé par le Président en coopération avec des représentants des organisations partenaires de l'ICCWC qui participent à la réunion. L'identité des orateurs ou des pays qui se sont exprimés pendant la table ronde n'est pas mentionnée, seuls les thèmes abordés sont mentionnés dans ce compte rendu.

## **Contexte de la table ronde**

Malgré les efforts louables qui ont été déployés pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, elle continue à poser un problème de plus en plus grave partout dans le monde, et les informations sur la participation de plus en plus active de groupes criminels opérant par l'intermédiaire de réseaux criminels bien développés, et dans certains cas de milices rebelles, ne manquent pas. Ces activités représentent un risque immédiat pour les espèces sauvages et les personnes, et soulèvent le problème des liens qui unissent la criminalité liée aux espèces sauvages à la sécurité nationale.

La criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts s'est récemment retrouvée sous les feux de la rampe au niveau politique le plus élevé, notamment suite à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui s'est déroulée à Rio de Janeiro, au Conseil de sécurité des Nations Unies et dans les résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil économique et social des Nations Unies.

Cette attention démontre que la communauté internationale est de plus en plus consciente que la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts s'inscrit dans le cadre du crime transnational organisé et exige une intervention déterminée et coordonnée. Cette prise de conscience à haut niveau crée un contexte favorable à cette table ronde.

## **Résumé des débats qui se déroulent lors de cette table ronde**

La table ronde permet d'entamer un dialogue de haut niveau sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts. Les participants se félicitent de la possibilité que leur offre cette réunion de partager leurs expériences et leurs points de vue sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts, et remercie l'ICCWC de cette initiative, le Gouvernement de la Suède pour son soutien financier, et la Thaïlande en tant que Gouvernement hôte de la CoP16.

### **Reconnaissance de la gravité de la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts**

Les participants reconnaissent la gravité de la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts et évoquent à plusieurs reprises l'escalade préoccupante du braconnage et du commerce illégal, ainsi que la participation croissante des associations criminelles à ces activités. Ils soulignent que la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts a des impacts importants – sur les espèces et les écosystèmes, les moyens d'existence, les économies, ainsi que la sécurité nationale et régionale. Des rapports font état de situations très préoccupantes concernant les violations des droits de l'homme et l'assassinat de gardiens de parcs, qui sont de plus en plus souvent confrontés à des criminels et des rebelles lourdement armés – dans l'ensemble des Etats des aires de répartition, ce qui révèle la gravité et les conséquences de la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts.

Le débat met en lumière le fait que la criminalité liée aux espèces sauvages touche toutes les Parties, avec des impacts dans les pays développés comme dans les pays en développement. Elle souligne en outre la nécessité d'agir dans l'ensemble des Etats des aires de répartition et de transit, comme dans les Etats de consommation, pour lutter contre cette forme grave de criminalité.

### **Réaffirmation de l'engagement politique à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts**

Un certain nombre de participants prennent acte de la reconnaissance accordée à haut niveau et à l'échelon international à la lutte contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts, et se félicitent de l'encouragement et du soutien ainsi accordés à leurs initiatives nationales. Plusieurs d'entre eux réaffirment l'engagement vigoureux de leur pays à lutter contre les associations criminelles qui soutiennent la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts.

### **Lutte vigoureuse contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts**

Les participants se félicitent de l'occasion qui leur est donnée de s'informer sur les mesures et programmes déployés dans le cadre de la lutte contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts et prennent note avec intérêt des actions menées partout dans le monde.

Des rapports encourageants décrivent les activités de lutte contre la criminalité et, plus largement, de soutien à la protection de la diversité biologique. Plusieurs participants évoquent les vastes réseaux d'aires protégées qui ont été créés dans leurs pays ainsi que les efforts déployés pour élaborer et harmoniser des politiques et cadres législatifs efficaces relatifs à la protection de l'environnement, et pour tresser des liens plus étroits entre les politiques et l'action sur le terrain.

Un large éventail de mesures destinées à lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages et de produits forestiers est présenté, notamment le renforcement des cadres législatifs – en particulier des amendes et sanctions plus sévères pour les délinquants, une surveillance plus vigoureuse dans les parcs, des programmes de désarmement et les programmes de subsistance qui leur sont associés, la coordination entre les diverses institutions au niveau national, la coordination des réunions de haut niveau et les ateliers régionaux sur des thèmes relatifs à la criminalité liée aux espèces sauvages, la sensibilisation des voyageurs afin de faire reculer la demande d'espèces sauvages et de produits forestiers illégaux, ainsi que la formation et le renforcement des capacités des responsables de l'application des lois liées aux espèces sauvages, de la police, des douaniers et des magistrats. Les accords bilatéraux entre les Parties et la participation aux réseaux régionaux de répression sont cités comme autant de mesures positives et actives de la part des gouvernements pour lutter contre la criminalité transfrontalière.

La diversité des initiatives mentionnées montre bien que la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages est un problème mondial qui touche tous les pays et qui exige de l'attention et une coordination à haut niveau dans les Etats des aires de répartition, de transit et de destination.

#### Défis à relever pour combattre la criminalité organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts

De nombreux participants parlent des défis à relever pour s'attaquer au commerce illégal d'espèces sauvages et de produits forestiers, qui est de plus en plus complexe et organisé.

Plusieurs participants soulignent le besoin impérieux et urgent de ressources financières et humaines supplémentaires, provenant notamment de la communauté internationale, pour combattre efficacement la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Le manque de fonds se traduit par des défis plus nombreux et plus graves comme, par exemple, l'insuffisance de gardes forestiers et d'activités de surveillance sur le terrain, et par le manque d'équipements et de technologies qui seraient nécessaires pour répondre aux méthodes de plus en plus perfectionnées des organisations criminelles et à leurs nouvelles techniques, telles que "les massacres silencieux", qui sont difficiles à détecter avec les méthodes de surveillance actuelles.

La nécessité d'obtenir le soutien des agents de police et des douanes – voire, dans certains cas, des forces armées – est évoquée, sachant que le défi que représente la lutte contre la criminalité transnationale liée aux espèces sauvages et aux forêts dépasse les attributions des seuls organes de répression.

Plusieurs participants abordent le problème que pose la valeur commerciale élevée de l'ivoire et de la corne de rhinocéros, qui renforce l'attrait de la criminalité liée aux espèces sauvages comme activité hautement lucrative et peu risquée, et aggrave le problème de la corruption effective ou potentielle des fonctionnaires. Diverses interventions soulignent qu'il faut se pencher sur la question des moyens d'existence, notamment en soutenant d'autres moyens durables pour les communautés d'assurer leur subsistance,

Les défis que posent l'instabilité régionale et les conflits transfrontaliers sont également évoqués.

Si les gouvernements et les organisations internationales et intergouvernementales manifestent tous le souhait de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, un participant mentionne avec prudence que la multiplicité des acteurs risque d'entraîner des chevauchements, et il exprime sa préoccupation que les fonds n'atteignent pas toujours le terrain. Il en résulte qu'il est nécessaire de mieux coordonner les diverses activités en cours pour combattre la criminalité transnationale liée aux espèces sauvages, et de fixer des priorités fondées sur des données scientifiques et des renseignements sur la criminalité.

#### Soutien à une action coordonnée et collective pour lutter contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts

Il est largement admis que les efforts déployés actuellement ne permettront pas de mettre un terme à la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages dans les Etats des aires de répartition, de transit et dans les Etats de consommation.

De nombreux participants réaffirment leur intention de renforcer encore les mesures existantes pour combattre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, et leur désir de collaborer avec des partenaires pour pousser la riposte au stade suivant. Même les Etats en butte à de sérieuses difficultés observent que, malgré les défis, ils restent engagés dans le combat contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts. La nécessité d'une solidarité mondiale et régionale comme fondement du succès des efforts nationaux est soulignée.

L'échange de vues met en lumière le besoin impérieux d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives globales pour lutter contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts. Il est admis qu'un gouvernement ne peut pas à lui seul lutter contre cette menace de plus en plus grave. L'importance d'une action globale dans les Etats des aires de répartition, de transit et dans les Etats de consommation est soulignée, de même que le besoin de soutenir les organisations et les partenariats internationaux tels que l'ICCWC. Les pays expriment leur volonté de travailler ensemble dans ce sens et soulignent le rôle précieux que l'ICCWC peut jouer à cet égard.

Diverses actions spécifiques pour riposter à la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts sont également évoquées, notamment une coopération renforcée entre les réseaux de répression, la constitution d'un réseau de systèmes d'alerte rapide, le déploiement d'initiatives de création d'entreprises dans les Etats des aires de répartition afin de diversifier les moyens d'existence, l'équipement des services de répression en première ligne de matériel spécialisé, une meilleure utilisation des méthodes scientifiques et un renforcement de la communication entre les Etats et les régions. La nécessité de passer en revue toutes les initiatives et actions existantes dans l'ensemble des Etats des aires de répartition, de transit et dans les Etats de consommation, et de réfléchir globalement à la chaîne des activités de répression – qui dépassent les frontières nationales et institutionnelles – et d'opérer en ayant recours à divers réseaux, est également soulignée.

## Résumé

Le dialogue auquel la table ronde a donné lieu montre que les participants sont très conscients que la lutte contre la criminalité transnationale organisée est une question complexe qui exige une riposte globale et coordonnée et, qu'en outre, elle doit être à la hauteur des risques graves et urgents que pose cette criminalité. Celle-ci recouvre des activités de grande envergure, pour lesquelles la riposte doit être d'une ampleur comparable aux moyens déployés pour lutter contre d'autres types de criminalité transnationale organisée comme le trafic de stupéfiants, d'armes ou d'êtres humains.

Les actions entreprises pour combattre la criminalité liée aux espèces sauvages sont encourageantes, et les Etats des aires de répartition, de transit et les Etats de consommation partagent plusieurs expériences positives. Le dialogue confirme toutefois que, si beaucoup de bon travail est accompli, il est urgent de renforcer les efforts et les ressources aux niveaux national, régional et mondial pour combattre efficacement le commerce transnational illégal d'espèces sauvages et de produits forestiers.

Un défi de taille doit être relevé, à savoir battre en brèche les organisations criminelles très bien organisées qui sont derrière la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, et éliminer les impacts alarmants que leurs activités ont sur les espèces, les êtres humains et les économies. La table ronde souligne que la coopération doit être au cœur de l'action. Les perspectives et les réflexions exprimées par les participants révèlent clairement que les effets de la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts vont bien au-delà des espèces concernées, et que la riposte doit dépasser à la fois le cadre des organes de répression et les limites d'un seul Etat ou d'une seule région.

Le dialogue montre qu'il faut renforcer les interventions au niveau mondial pour mettre un terme à la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts. Parmi les priorités évoquées figurent la nécessité d'obtenir le soutien de la police, des douanes et parfois de l'armée, ainsi que de toutes les organisations concernées, pour que la répression soit multidisciplinaire et bien coordonnée, et pour attirer rapidement des bailleurs de fonds et des ressources supplémentaires pour appuyer les efforts nationaux et internationaux. Le rôle de l'ICCWC en matière de coordination internationale est également reconnu et soutenu.

Plus particulièrement, la table ronde souligne à quel point il est important de coordonner et d'harmoniser les efforts, et de poursuivre un dialogue ouvert entre les Parties et avec les organisations concernées comme entamé pendant cette réunion.

## Remerciements

Des remerciements sont adressés aux Ministres et aux représentants de haut niveau présents à la table ronde sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages et aux forêts pour leur participation au dialogue et pour l'appui très ferme qu'il apportent à cette cause.

Des remerciements sont aussi adressés au Gouvernement de la Suède pour son soutien généreux qui a permis à cette manifestation d'avoir lieu.

Il est également pris acte du soutien généreux du Gouvernement de la Thaïlande, pays hôte de la CoP16.



PARTIES ET ORGANISATIONS REPRESENTÉES A LA TABLE RONDE MINISTERIELLE SUR LA  
CRIMINALITE TRANSNATIONALE ORGANISEE LIEE AUX ESPECES SAUVAGES ET AUX FORETS,  
TENUE A BANGKOK LE 4 MARS 2013

**Parties**

Afrique du Sud	Koweït
Allemagne	Libye
Australie	Mozambique
Bahreïn	Nouvelle-Zélande
Bhoutan	Ouganda
Botswana	Pérou
Canada	Philippines
Chili	Portugal
Chine	République démocratique du Congo
Congo	République-Unie de Tanzanie
Costa Rica	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Côte d'Ivoire	Sri Lanka
Etats-Unis d'Amérique	Soudan
Ethiopie	Suède
France	Thaïlande
Indonésie	Viet Nam
Irlande	Zambie
Israël	Zimbabwe
Kenya	

**Observateurs**

Secrétariat de la CITES (partenaire de l'ICCWC)  
INTERPOL (partenaire de l'ICCW)  
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (partenaire de l'ICCWC)  
Banque mondiale (partenaire de l'ICCWC)  
Organisation mondiale des douanes (partenaire de l'ICCWC)

Banque africaine de développement  
Comité permanent de la CITES  
Commission européenne  
UICN  
Groupe de travail de l'Accord de Lusaka  
Prince of Wales International Sustainability Unit